

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15	<b>L'an Deux Mil vingt trois</b> <b>Le 16 Janvier</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Présents	13	Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>10 janvier 2023</b>
Votants	13	<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève. DECLE Sébastien. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DELACOTE Aurélie.
absents	2	<b>ABSENTS :</b> EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
Procurations	0	<b>PROCURATIONS:</b> <b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Remboursement de frais**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été convoqué au Tribunal de Périgueux le 28 novembre 2022 pour représenter la commune dans le cadre d'une affaire juridique.

Sa présence devant les assises a été nécessaire de 13h30 à 18h00 mais le stationnement choisi n'était plus autorisé à partir de 15h00 ce même jour.

Monsieur le Maire s'est donc vu retirer son véhicule par une mise en fourrière d'un montant de 218,08 €. Il a également reçu un avis de contravention pour stationnement gênant d'un montant de 35 €.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** le remboursement de la somme de 253,08 € à Monsieur le Maire.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 17/01/2023  
LE MAIRE,  
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230116-2023-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2023

Affichage : 19/01/2023



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les 2 mois à compter de sa notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230116-2023-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2023

Affichage : 19/01/2023